DOCUMENTS LINGUISTIQUES DU COMMINGES ET DU COUSERANS

PAR

Agnès de LINGUA de SAINT-BLANQUAT

AVANT-PROPOS

Ce travail a été inspiré par le premier volume des Documents linguistiques du Midi de la France publié en 1909 par Paul Meyer. Il a été conçu, comme d'autres études parallèles actuellement en cours, pour préparer la suite de ce recueil. Les plus anciennes chartes en langue provençale de M. Clovis Brunel (1926 et 1952) réunissant les rares pièces antérieures à 1201, le présent catalogue enregistre en principe tous les documents originaux en gascon du Comminges et du Couserans, depuis cette date jusqu'à l'installation du français.

SOURCES

I. Archives départementales de la Haute-Garonne. — Dans la série H, le fonds de Malte a fourni la plus grance partie des documents (quatre-vingts pièces sur cent vingt-cinq relevées au total); très peu en revanche proviennent de l'abbaye cistercienne de Nizors.

Dans la sous-série 3 G (évêché de Comminges), tous les actes relatifs à l'Église de Comminges sont en latin. Les quelques documents en langue vulgaire que l'on y rencontre concernent la ville de Saint-Bertrand (textes en Commingeois), l'abbaye de Nizors (textes en béarnais) et le Val d'Aran (un acte en dialecte du Val d'Aran).

Les documents qui auraient dû prendre place dans les séries E et E suppl. ont, en Comminges et en Couserans, particulièrement souffert de la Révolution. Cette pauvreté contraste avec la richesse relative des autres régions de la Haute-Garonne et de l'Ariège.

II. Archives départementales de l'Ariège. — Le dépôt des Archives de l'Ariège a brûlé en 1804, ce qui donne aux archives communales une grande importance : quelques pièces provenant des communes sont aujourd'hui déposées aux Archives départementales; d'autres sont conservées sur place; d'autres enfin, signalées dans divers travaux, n'ont pas été retrouvées.

III. Autres dépôts départementaux. — Le fonds du grand séminaire d'Auch, aux Archives du Gers, a recueilli des épaves provenant des archives de divers établissements religieux de la province; elles conservent ainsi six documents du XIII^e siècle pour l'abbaye de Bonnefont.

Les documents conservés dans la série E des Archives des Basses-Pyrénées ont été rangés en deux catégories : actes enregistrant des dépositions d'habitants, en dialecte local (E 595, 596, 599), et actes émanant de la chancellerie des

vicomtes de Béarn, en béarnais.

Parmi les documents concernant la partie du département des Hautes-Pyrénées qui est de dialecte commingeois, il faut noter le terrier de la Barousse (E sans cote), un compte de taille de Saint-Bertrand (I 198) et une charte de Mauléon (I 357). D'autres documents de la série G concernent la vallée d'Aure qui, dialectalement, fait plutôt partie de la Bigorre.

La documentation est donc très fragmentaire.

On a distingué, peut-être arbitrairement, du point du vue de la géographie, deux régions correspondant aux deux diocèses; à l'intérieur de chacune de ces régions le classement adopté est géographique :

- I. Comminges:
- a. Montagne. b. Vallée de la Garonne. c. Côteaux d'entre Garonne et Save.
 - II. Couserans:
 - a. Montagne. b. Bas-pays.

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS

Les limites des anciens diocèses de Comminges et de Couserans ont fourni le cadre de notre étude : elles ont perpétué, en effet, les limites des cités romaines et, par delà, celles des peuples gaulois; à leur tour, les nouvelles circonscriptions de la Révolution les respectèrent. Il y a donc une continuité remarquable dans les divisions. On ne peut étudier les deux régions l'une sans l'autre: le Comminges et le Couserans qui forment la partie orientale de l'ancienne province d'Auch constituent une frontière d'influences. La limite du gascon à l'est se confond avec celle du Couserans et englobe ensuite une grande partie du diocèse de Rieux.

La répartition géographique des documents est surtout fonction de celles des biens appartenant dans ces deux diocèses aux ordres militaires; elle est fort

irrégulière.

CHAPITRE II

LE GASCON EN COMMINGES, DU XII^e AU XVI^e SIÈCLE

Parmi les documents originaux conservés, on note, aux XII^e et XIII^e siècles, la proportion d'une charte en gascon pour trois en latin. Nous en connaissons onze pour le XII^e siècle (elles ont été publiées par M. Brunel) et vingt-neuf pour le

XIII^e. Le latin et le gascon sont indifféremment employés, quelle que soit la nature des actes : donations, ventes, engagements. Pour le XIV^e siècle, cinq documents en langue vulgaire seulement sont conservés, parmi lesquels deux sont en gascon et deux en béarnais; le cinquième provient de la partie du diocèse de Rieux voisine du Comminges. Cette rareté est difficilement explicable. Il constitue une lacune gênante, car il est certain que de grands changements se sont produits au XIV^e siècle.

Au xve siècle, apparaissent en gascon de nouvelles catégories de documents : terriers, lièves, reconnaissances, etc., tandis que le nombre de documents en latin semble décroître. Le rapport signalé plus haut s'inverse : trente-quatre

documents en langue vulgaire contre vingt-cinq environ en latin.

Au début du xvr° siècle, avant l'ordonnance de Villers-Cotterets (août 1539), le gascon est plus vivace que jamais (trente-cinq documents en cette langue contre dix-huit en latin).

Après 1539, on note encore quinze documents en gascon, et un partiel-

lement en latin.

CHAPITRE III

INTRODUCTION DU FRANÇAIS

Ce n'est pas la croisade contre les Albigeois, ni la réunion du Comminges à la couronne (1453) qui ont introduit le français en Comminges, mais, très nettement, l'ordonnance de Villers-Cotterets. Avant 1539, quelques documents en français apparaissent de manière sporadique, le plus ancien étant daté de 1417; ensuite, l'usage de français devient la règle, avec quelques exceptions. Le dernier document proprement commingeois est de 1559, et l'on ne possède plus d'information précise sur la langue non littéraire jusqu'à la période moderne.

CHAPITRE IV

CHOIX ET ÉTABLISSEMENT DES TEXTES PUBLIÉS

Une fois le classement géographique et chronologique des textes établi, certaines lacunes difficiles à combler apparaissent, sans toutefois qu'aucune région soit totalement absente. Les textes ont été établis suivant les règles observées par M. Cl. Brunel dans Les plus anciennes chartes.

CHAPITRE V

ÉTUDE LINGUISTIQUE

Les particularités phonétiques du gascon se retrouvent presque toutes dans les textes provenant des deux diocèses de Comminges et de Couserans.

Les traits les plus marqués sont les suivants :

Voyelles accentuées. — Entre i et l se dégage un e.

Voyelles finales. — -a s'affaiblit en -e dans les parties les plus gasconnes, c'est-à-dire la montagne de l'ouest.

Consonnes. — -s > ch; le phénomène f-> h- n'est pratiquement pas attesté; -r final s'amuit, etc.

CATALOGUE

Catalogue de tous les actes en langue vulgaire du Comminges et du Couserans de 1201 jusqu'à la généralisation de l'emploi du français (xvie siècle).

Comminges I (montagne) : seize documents (début du xve siècle-1550).

Comminges II (vallée de la Garonne) : cinquante documents (1213-milieu du xvIe siècle).

Comminges III (côteaux d'entre Garonne et Save) : treize documents (1234-1559).

Couserans I (montagne): vingt-huit documents (1210 - milieu du xive siècle).

Couserans II (bas-pays): un document (1235).

Documents annexes I (diocèse de Rieux) : onze documents (1235-1562).

Documents annexes II (Nebouzan): six documents (1308-1562).

Documents annexes III (Val d'Aran): un document (1573).

RECUEIL DE TEXTES

- A. Comminges et Couserans.
- vingt-huit chartes du XIIIe siècle (1213-1280).
- trois documents du XIV^e siècle (bail à fief, 1316; comptes de 1361-1362; oublies de Lavelanet dues à Soueich, 1385).
- quarante-huit documents échelonnés entre le début du xve et le troisième quart du xvie siècle.
 - B. Documents annexes.
- I. Documents du diocèse de Rieux, voisins du Comminges et Couserans, mais apparentés dialectalement (trois documents).
- II. Actes concernant le Nebouzan provenant de la chancellerie de Béarn (trois documents).
 - III. Enquête de l'official du Val d'Aran (un document).

TABLES DES FORMES

GLOSSAIRE